

BUDGET 2021

RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET **ACCOMPAGNER** LA REPRISE

Dans un contexte inédit de crise sanitaire avec ses impacts économiques et sociaux, la municipalité a souhaité mettre en place à travers son budget 2021 un ensemble de mesures pour accompagner les Fontenaysiens. Malgré les contraintes financières, elle a pour ambition de poursuivre l'amélioration de la vie des habitants par la mise en œuvre de politiques et d'investissements structurants. Cet important programme permettra également de contribuer à la relance de l'économie. Pour le réaliser, la ville va mobiliser l'ensemble des ressources disponibles et a sollicité des financements auprès des différents organismes dont l'État au titre du plan de relance. Toutefois, aucune réponse n'a encore été apportée à ses demandes.

AIDER LES PLUS FRAGILES

Fidèle à sa tradition et aux engagements du programme municipal, la ville de Fontenay-sous-Bois continuera d'exercer, face à la crise, son rôle de bouclier social, qu'elle renforcera à travers un plan de reprise et de solidarité.

- ▶ **LE BUDGET PRÉVOIT LES MOYENS POUR SOUTENIR LES JEUNES**, absents des dispositifs nationaux, pour rompre l'isolement et soutenir particulièrement ceux qui sont dans une précarité grandissante.
- ▶ **CE BUDGET PORTE ÉGALEMENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PERSONNES RETRAITÉES** qui souffrent de l'isolement et de leurs faibles revenus.
- ▶ **LE BUDGET A ÉGALEMENT UN AXE FORT SUR LA SANTÉ.** Forte de son expertise et s'appuyant sur ses centres municipaux de santé, la ville maintient son centre de dépistage au club Paquot et a ouvert son centre de vaccination le 6 avril, pour accélérer la lutte contre la pandémie au niveau local.
- ▶ **LA SOLIDARITÉ, ADN DE CE BUDGET, NE LAISSE PERSONNE DE CÔTÉ.** Par exemple : la ville mettra en place un dispositif pour les mineurs non accompagnés et assurera la gratuité de la restauration scolaire pour les enfants du camp de rom. Le nouveau pass Handicap est mis en place.
- ▶ **LES LOISIRS, LA CULTURE, LE SPORT SONT FAVORISÉS** pour renouer avec le vivre ensemble, l'éducation et l'évasion au cœur des priorités.
- ▶ **EN MATIÈRE D'ÉDUCATION**, les études et la maîtrise foncière pour la construction de la future école à l'ouest de la ville sont également engagées sur 2021.
- ▶ **LA DIMENSION ÉCOLOGIQUE EST DÉVELOPPÉE DANS LE BUDGET 2021.** Le budget prévoit les crédits nécessaires à la progression du bio dans la restauration scolaire dans le cadre du plan communal de restauration pour atteindre 100% d'ici 2026, à la systématisation des mesures de la qualité de l'eau, du sol et de l'air...
- ▶ **LE TISSU ASSOCIATIF JOUE UN RÔLE IMPORTANT** dans cette période de crise. Mais il est lui-même affecté par les restrictions d'activité. La municipalité poursuit son aide financière aux associations et les appels à projets pour l'été sont renouvelés.
- ▶ **FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES DE PROXIMITÉ** et aider les commerces locaux. la ville poursuit la redynamisation des marchés et les étals décentralisés dans les quartiers. L'aide au commerce de proximité perdure.

EN CHIFFRES

LES INCIDENCES FINANCIÈRES DE LA CRISE EN 2020

Les dépenses engagées : directes et indirectes

1 568 375 €

Plan municipal (soutien aux personnes les plus fragiles)

1 265 956 €

Soit

2 834 332 €

Par ailleurs, les recettes de la commune ont baissé de

1 032 647 €



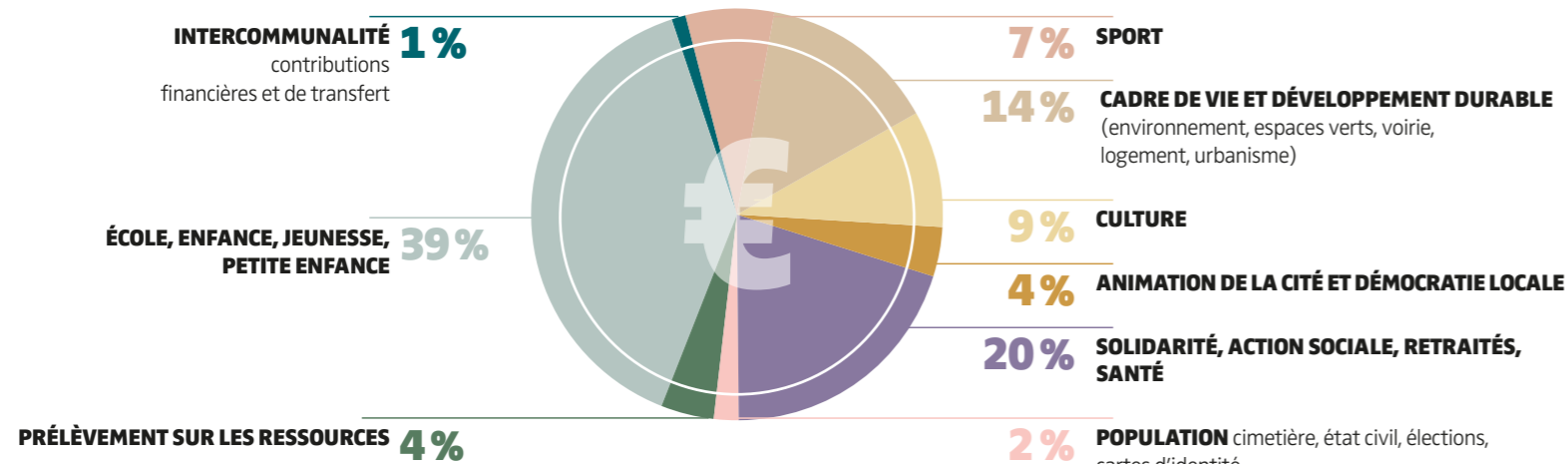
En tout la ville a dépensé

3 866 999 €

Centre de vaccination à la charge de la ville:

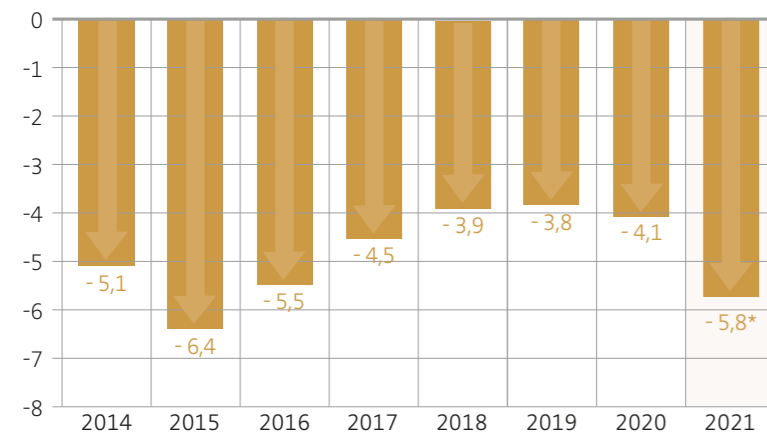
700 000 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



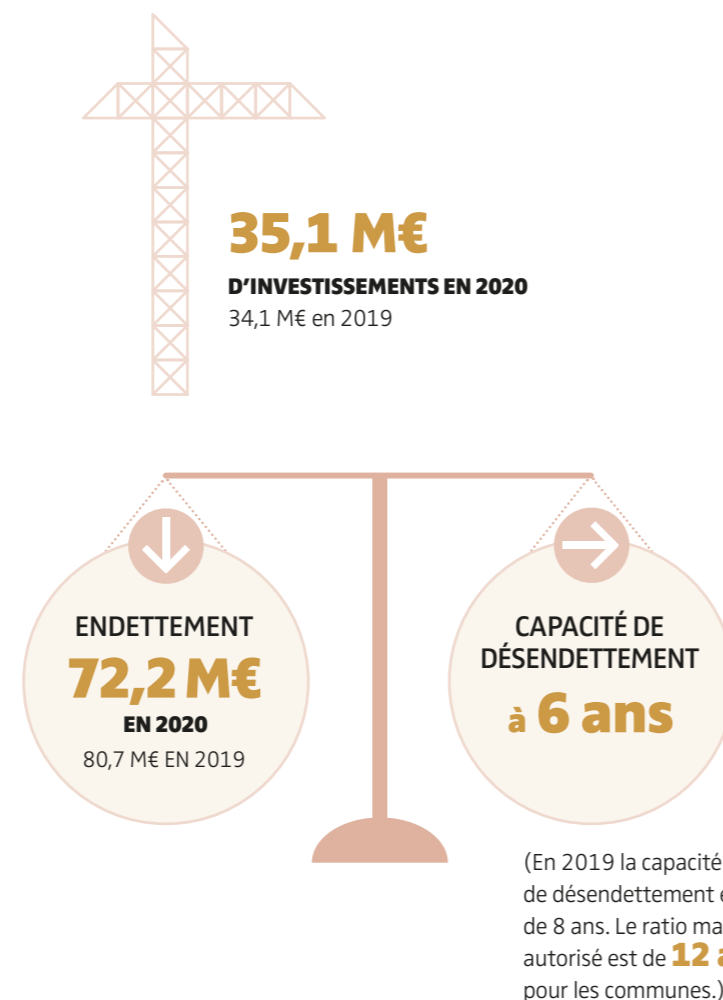
LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT DEPUIS 2014

BAISSE DES RESSOURCES PAR ANNÉES (en millions d'euros)



*En baisse de 10,6% par rapport à 2020.

DES INDICATEURS SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020



La ville va perdre en 2022 la dotation de solidarité urbaine, le nombre de collectivités éligibles ayant été réduit.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **38 104 306 €** dont **24 909 778 €** en crédits nouveaux et **13 194 528 €** de reports et autorisations de programme. La ville poursuit un objectif d'investissement important pour améliorer le cadre de vie des habitants. L'entretien et l'amélioration du patrimoine continue et la réalisation des grands équipements que sont le théâtre ainsi que la reconstruction de la médiathèque et du centre municipal de santé sont les axes forts de ce budget qui contribue également à la reprise de l'activité économique.

Le budget d'équipement 2021 prévoit notamment :

Mise en œuvre des projets structurants du programme municipal

- ▶ Travaux de construction du théâtre : **2 409 891 €** et **7 274 916 €** de reports.
- ▶ Projet Rabelais, acquisitions Orange **1 018 000 €** et **1 390 500 €** pour la réalisation de l'opération de reconstruction de la médiathèque et du centre municipal de santé.
- ▶ Travaux de reconstruction de l'école Langevin : **530 000 €**.
- ▶ La redynamisation du commerce local avec la SPL Marne-au-Bois pour **215 000 €** et l'acquisition d'une coque commerciale pour **475 000 €** (montant équivalent en cession dans le budget 2021).

- ▶ Les acquisitions et démolitions de cellules du centre commercial des Larris se poursuivent : **426 488 €**.
- ▶ Le début de la réfection de l'église Saint-Germain : **181 629 €**.
- ▶ Études projets urbains : **1 133 655 €**.
- ▶ Mise en conformité de la patinoire : **1 920 076 €**.

Entretien du patrimoine, les projets récurrents

- ▶ Gros travaux de conservation de voirie : **2 025 000 €**.
- ▶ Aménagements de voiries et circulations douces : **580 000 €**.
- ▶ Aménagement sécurité voirie : **880 000 €**.
- ▶ Éclairage public et signalisation tricolore : **865 000 €**.
- ▶ Aménagement quartiers : **100 000 €**.



- ▶ Travaux d'espaces verts : **593 000 €**.
- ▶ Acquisitions foncières (dont coque commerciale et local de la Croix Rouge) : **1 503 000 €**.
- ▶ Participation SIVU : **200 000 €**.
- ▶ Opérations courantes de bâtiment : **3 114 550 €**.
- ▶ Travaux de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (autorisation de programme sur 9 ans de 2016 à 2022) : **497 668 €**.
- ▶ Travaux d'économies d'énergie : **643 300 €**.
- ▶ Outils de modernisation des services publics : **1 240 972 €**.



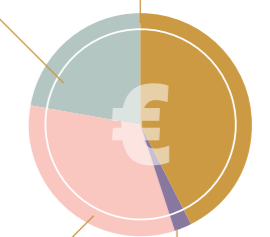
LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

9 376 782 €
AUTOFINANCEMENT GLOBAL (épargne brute et fonds de roulement)

18 161 844 €
FINANCEMENT GLOBAL (FCTVA, taxes d'urbanisme, cessions)

14 050 343 €
EMPRUNT

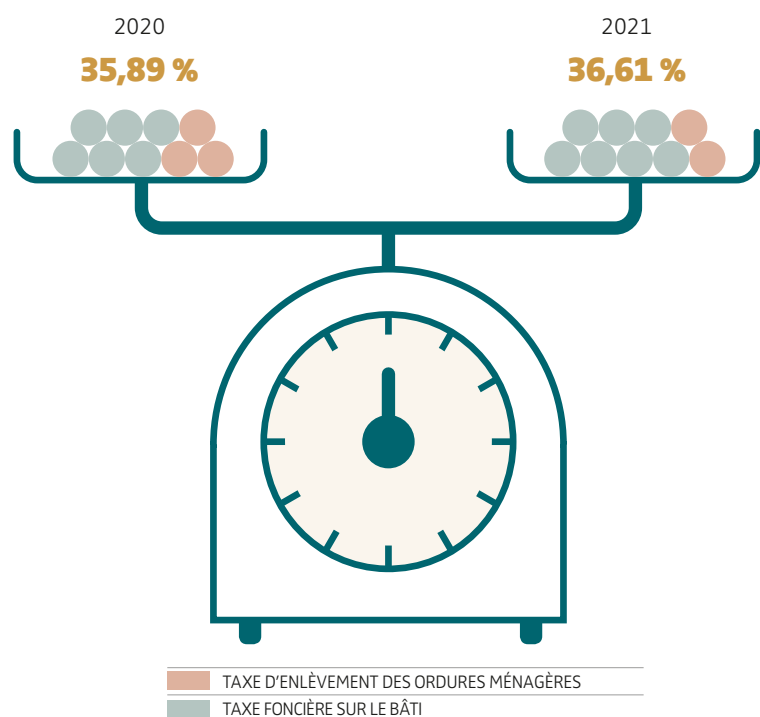
1 010 060 €
SUBVENTIONS SPÉCIFIQUES



LES IMPÔTS LOCAUX

En 2021, l'organisation de la fiscalité locale est profondément modifiée avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et sa compensation par le transfert de la part foncière départementale complétée par une dotation calculée sur la base d'un coefficient correcteur. À cela s'ajoute, le transfert de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et les mesures décidées dans le cadre du plan de relance pour exonérer de 50 % les impôts des entreprises. La ville ne conserve par conséquent que la taxe foncière mais celle-ci est elle-même affectée d'importantes modifications grevées d'incertitudes.

ÉVOLUTION CUMULÉE DE LA TAXE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI



LES TAUX DE FISCALITÉ EN 2021

Pour maintenir le taux autour de la moyenne départementale et ne pas exercer une pression fiscale trop importante sur les ménages, le taux d'imposition 2021 de taxe foncière sur les propriétés bâties ne progressera que de 2 %. Cette évolution représente une augmentation annuelle moyenne de 19 € pour les ménages. Elle fera également contribuer les propriétaires des locaux destinés à l'activité économique.

LES TAUX LOCAUX DE FISCALITÉ SERONT AINSI DE :

	2020	2021	ÉVOLUTION
TAXE FONCIÈRE BÂTIE	35,89 %	36,61 %	2 %
TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE	22,99 %	22,99 %	0 %

